



Siège social : Mairie de et à 54425 Pulnoy
Association loi 1901 n°3324 du 26/09/1983 (JO du 09/10/83)
Agrément Jeunesse&Sports n°54 S 738 du 05/01/84
tel dojo : 03.83.21.74.28
tel présidente : 03.55.20.65.25

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JUDO CLUB PULNOY DU 06 JANVIER 2017.

Étaient présents

BOURDON Tiana : présidente
LEGUILLETTE Alain : trésorier
SCHRAM Sandrine : secrétaire
GALLOIS Nathalie : secrétaire adjointe
BAPTISTE Laurence : trésorière adjointe
JACOB Nicolas : conseiller municipal, chargé des associations sportives
PINOT Daniel : correspondant local à l'Est Républicain
HEINLY Jean-Marie
MAYANCE Roland
BOLHINGER Philippe
MISCHLER Rudy

un couple de parents de l'un de nos adhérents.

4 personnes avaient donné pouvoir.

Début de séance : 19h15

La Présidente ouvre la séance, et remercie les personnes réunies pour cette assemblée générale.

I. Rapport Moral

Pour sa septième année de présidence, Mme BOURDON nous dévoile le rapport moral de l'association pour l'exercice de l'année écoulée.

Elle commence par faire le bilan depuis son arrivée en 2011 en précisant que le sauvetage est réussi et que tout est en marche. Elle ajoute qu'il faut continuer à se mobiliser. Depuis 2011, ce sont 20 % d'adhérents en plus.

Elle remercie les bénévoles, les parents ainsi que les personnes de la mairie pour leur soutien. Elle salue également le travail des membres du bureau.

Elle exprime toute sa satisfaction concernant l'année écoulée avec notamment la ceinture noire de Pierre, qui est la première depuis 20 ans, et l'organisation à Pulnoy d'une compétition JUDO JEUNES.

Elle souligne également la bonne mobilisation et implication des parents dans la vie du club. Ils semblent satisfaits.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. Bilan financier :

Alain Leguillette, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice, dont le résultat fait apparaître un solde de 1 300 €. Il indique que nous avons eu 10 adhérents en plus et que cette hausse de l'effectif permet d'appréhender la saison plus sereinement. La rentrée 2016 a connu un déficit d'adhérents dans certaines catégories mais cela a été compensé par une hausse des inscriptions de la section Aïkido et par le bon lancement de la section adulte.

Le trésorier précise qu'il envisage de remplacer le matériel informatique vieillissant notamment l'imprimante.

Le rapport financier est lui aussi soumis au vote, et approuvé à l'unanimité.

Le trésorier appelé à d'autres tâches quitte l'AG.

III. Le Rapport sportif

C'est la première année depuis 20 ans que l'un des adhérents du club a obtenu une ceinture noire, et il est donc très important de le souligner.

Quel chemin parcourut ! Aujourd'hui, Pulnoy organise tous les ans une compétition au sein du club, c'est une reconnaissance et c'est également important pour le club et ses adhérents.

L'ouverture du cours adulte impulse une nouvelle dynamique. C'est une réussite et ça travaille.

L'objectif maintenant est de pérenniser et de créer un vrai fil conducteur des petits aux adultes. En effet, cette saison est aussi marquée par une perte importante de l'effectif sur la tranche d'âge médiane (autour des 8-11 ans). Le baby judo connaît un gros turn-over. Ainsi, le défi est d'augmenter les effectifs et de renforcer le noyau des 6-9 ans.

Les professeurs exposent leur nouvelle façon de voir les choses concernant les remises de ceintures. En effet, il n'y aura plus de systématique, la remise de ceinture sera décider par les professeurs au cas par cas. La cérémonie de remise de ceinture était auparavant décevante. Il faut miser sur de vraies récompenses, en finir avec les petits lots (gommages, stylo, régles, ...) et privilégier des choses plus conséquentes (BD judo, jeux, ...) plus marquantes.

Dans la mesure du possible, il faut aussi essayer de régler les problèmes de sono récurrents depuis 2 ans.

Prochain défi : organisation le 04 février du 2ème tour des petits Tigres / petits Kims.

IV. Renouveau du bureau

Sandrine SCHRAM annonce sa démission de son poste de secrétaire. Nathalie GALLOIS, actuellement secrétaire adjointe, reprend donc le poste de secrétaire vacant.

Le Bureau est réélu à l'unanimité et est donc constitué de :

BOURDON Tiana : présidente

LAURENT Marc : vice-président, absent

LEGUILLETTE Alain : trésorier

BAPTISTE Laurence : trésorière adjointe

GALLOIS Nathalie : secrétaire

A cette occasion, une mise au point est faite sur le fonctionnement du club et des problèmes qui sont apparus au niveau de la répartition des attributions. La communication se fait, les choses se disent mais l'attribution des tâches ne se fait pas forcément. En effet, dorénavant il convient de désigner nommément « qui fait quoi ». En d'autres termes, « on fait ce que l'on dit et on dit ce que l'on fait »

Le club est trop dans la réaction et pas assez dans l'anticipation.

V. Questions diverses

- Nos tarifs n'ont pas été revus depuis plusieurs années et nous sommes vraiment en dessous des communes limitrophes. Les membres du club conviennent donc à l'unanimité l'augmentation de la cotisation pour la saison prochaine à 150 euros avec une généralisation du paiement en trois fois 50 euros pour que la rentrée pèse moins sur les familles. Ceci d'autant que le premier versement de 50 euros couvre le tarif de la licence qui sera de 38 euros.
- Problème de l'accueil au niveau des cours avec les enfants suite à des incidents en début de saison 2016-2017. Ce point soulève toute la question du règlement intérieur qui ne doit pas laisser de doute : le professeur est responsable des enfants sur le tapis du dojo, les dirigeants le sont dans l'enceinte du dojo. De plus, les mineurs doivent être couverts par une décharge parentale lorsqu'ils veulent rentrer chez eux seuls. Tous les membres conviennent que ce point doit être absolument rediscuté et travaillé.

Fin de séance : 21h15

Le présent procès verbal d'assemblée générale a été approuvé par l'ensemble du conseil d'administration le 06/01/17

La Secrétaire,

La Présidente

Nathalie GALLOIS

Tiana BOURDON